

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION**

7 – 2025 / N°5

Envoyé en préfecture le 20/10/2025

Reçu en préfecture le 20/10/2025

Publié le 20/10/2025



ID : 026-212603054-20251016-7_2025_5-DE

SEANCE du 16 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 12

VOTES : Contre : 0 Pour : 10 Abstention : 2

Date de la convocation : 07/10/2025

L'an deux mil vingt- cinq et le seize octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, VIALATTE Jacky, BROCHIER Nicolas, REBOUL Gregory, MINDER Pascale, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel

Absente excusée : VIAL Anne- Claire

Objet : Travaux de voirie supplémentaires passage des jardins

Il est nécessaire de rajouter des travaux supplémentaires de réfection de voirie au passage des jardins par la société EIFFAGE pour un montant de 6992.00 € HT soit 8390.40 € TTC, en plus du devis déjà accordé lors du Conseil municipal du 16.09.2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Avec 2 abstentions et 10 voix pour,

- **ACCEPTE** de rajouter ces travaux supplémentaires de réfection de voirie au passage des jardins par la société EIFFAGE pour un montant de 6992.00 € HT soit 8390.40 € TTC.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 16.10.2025

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 20.10.2025

Et de la réception en Préfecture le 20.10.2025

Le Maire